

La communauté internationale unie contre la pollution

Dossier de la rédaction de H2o
September 2017

Plus de 150 États se sont rassemblés à Genève afin de marquer une étape importante dans les efforts menés contre la pollution au mercure.

Le mercure est une neurotoxine d'ampleur mondiale. Ce métal lourd est rejeté dans l'environnement suite à un certain nombre d'activités humaines et, une fois dans l'environnement, il pénètre dans la chaîne alimentaire, s'accumule dans l'organisme et peut ainsi endommager le cerveau, le cœur, les reins, les poumons et le système immunitaire de personnes de tout âge. Par ailleurs, le mercure est particulièrement nocif pour le fœtus et les nourrissons dont le système nerveux est encore en développement. La Convention de Minamata sur le mercure est entrée en vigueur le 16 août 2017 et a été ratifiée par 76 pays. Les parties de la convention vont désormais commencer à mettre en œuvre ce nouvel accord mondial comprenant l'interdiction de l'ouverture de nouvelles mines utilisant le mercure, la fermeture progressive des mines existantes, la régulation de l'utilisation du mercure dans l'extraction d'or artisanale et à petite échelle, dans certains procédés industriels et dans la production de certains produits de tous les jours comme les ampoules, les piles et l'amalgame dentaire. La convention visera également à contrôler les émissions de mercure comme sous-produit d'une gamme de secteurs industriels - dont la combustion du charbon. "Cette convention sauvera des vies", a déclaré Erik Solheim, le chef de l'ONU Environnement. "Les personnes du monde entier souffrent d'intoxications et il est grand temps que cela cesse. Également, notre travail contribue pour œuvrer à retirer le mercure des procédés industriels pour empêcher qu'il ne pénètre dans nos organismes et dans nos écosystèmes fragiles." Des milliers de tonnes de mercure sont émises chaque année. Le mercure peut être rejeté de manière naturelle, en cas d'altération de roches contenant du mercure, de feux de forêts ou d'éruptions volcaniques. Cependant, les émissions les plus importantes proviennent des activités humaines, en particulier en cas de combustion de charbon et dans l'extraction d'or artisanale et à petite échelle. Les activités d'extraction exposent elles seules près de 15 millions de mineurs dans 70 pays différents à l'intoxication au mercure dont les enfants qui travaillent dans ces mines. D'autres activités humaines peuvent être sources de pollution au mercure comme par exemple la production de certains métaux, de ciment, de chlore et de certains plastiques, l'incinération des déchets, l'utilisation du mercure dans les laboratoires, dans l'industrie pharmaceutique, les conservateurs, les peintures et les bijoux. Comme d'autres métaux lourds, le mercure persiste dans l'environnement et s'accumule dans les tissus humains et ceux des animaux. L'exposition au mercure se produit surtout par l'ingestion de poisson et d'autres espèces marines contaminées au diméthylmercure, la forme biocumulative la plus toxique du mercure. Les personnes peuvent également être exposées au mercure élémentaire ou inorganique par l'inhalation de vapeurs de mercure au cours d'activités professionnelles, en cas de déversement, ou en cas de contact direct avec le mercure. La pollution au mercure est un problème d'envergure mondiale : le mercure s'évapore et peut par conséquent être transporté dans l'air sur de longues distances loin de sa source d'émission d'origine, polluant ainsi l'air, l'eau et les sols. Le mercure étant un élément indestructible, la Convention stipule également des conditions réglementant l'entreposage provisoire et le stockage définitif des déchets de mercure.

Pendant des siècles, le mercure a été utilisé dans des appareils de mesure tels que les thermomètres et les sphygmomanomètres (appareil pour mesurer la pression sanguine). La Convention de Minamata stipule la suppression progressive de la fabrication, de l'import et de l'export de ces produits au mercure ajoutés à l'horizon 2020. Plusieurs établissements de soins de santé dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Brésil et les Philippines ont démontré que leur élimination était possible. Les États ont encouragé l'utilisation d'alternatives et d'instruments médicaux sans mercure afin de réduire l'exposition des professionnels de la santé et du grand public au mercure.

PNUE

À

À À

Selon un nouveau rapport de l'ONU Environnement, intitulé "Global mercury: supply, trade and demand", l'extraction d'or artisanale et à petite échelle est la principale source d'émissions de mercure (principalement en Afrique, Asie et Amérique Latine) suivie de la combustion de charbon. Ces deux utilisations du mercure sont responsables de plus de 60 % de la demande mondiale en mercure.

Photo Knut-Erik Helle/Flickr